



Section Ecole de Roller (Enfants de 5 ans à 12 ans)

→ Début des entraînements pour la saison 2023/2024 : à compter du **21 septembre 2023**

→ Pour les nouveaux pratiquants instauration de séances d'essai :

- Vendredi 1er septembre 2023 de 10H à 12H
- Samedi 2 septembre 2023 de 10H30 à 11H30
- Jeudi 7 Septembre 2023 de 17H30 à 18H30
- Samedi 9 septembre 2023 de 10H45 à 11H45
- Jeudi 14 septembre 2023 de 17H30 à 18H30

→ Dépôt des dossiers d'inscription :

- Vendredi 1 er septembre 2023 de 16H30 à 18H30
- Samedi 2 septembre 2023 de 10H à 12H
- Mercredi 6 septembre 2023 de 16H30 à 19H
- Jeudi 7 septembre de 17H30 à 19H
- Vendredi 8 septembre 17H30 à 19H
- Samedi 9 Septembre de 10H à 12H
- Mercredi 13 septembre de 17H à 19H30
- Jeudi 14 septembre de 17H30 à 19H
- Mercredi 20 septembre de 17H30 à 19H30

→ Cours évaluation des niveaux pour détermination des groupes du samedi :
Samedi 16 septembre 2023 de 10H30 à 12H30

Horaires d'entraînement

Créneau	Lieu	Catégorie	Limite
Jeudi de 17h30 à 18h30	Salle verte – St Orens	Pratiquants niveau 1 et 2	22 participants
Samedi de 10h30 à 11h30	Salle verte – St Orens	Pratiquants niveau 1 et 2	35 participants
Samedi de 11h30 à 12h30	Salle verte – St Orens	Pratiquants niveaux 3	30 participants
Samedi de 12h40 à 13h40	Salle verte – St Orens	Pratiquants niveaux 4	30 participants

Les niveaux sont définis ainsi:

- Niveau 1: débutant
- Niveau 2: niveau roue jaune
- Niveau 3: niveau roue verte
- Niveau 4: niveaux roues bleue et rouge

Lieu : Salle verte de Saint-Orens, Rue des Sports ou Terrains extérieurs du Collège R. CASSIN

Tarifs cotisation et prestation - Activité Ecole: 150,00 € ou 160 € pour les enfants atteignant 12 ans entre le 01/09/2023 et 31/08/2024

Incluant la cotisation qui correspond à Licence Fédération Française de Roller Skating / FFRS)



Les parents sont tenus d'accompagner leur enfant à la salle et s'assurer de la présence de l'entraîneur.

Les parents doivent émerger en entrant dans la salle pour attester de la présence de leur enfant. Si les parents ne le font pas, le cours sera pénalisé durant plusieurs minutes afin de faire l'appel.

La répartition des groupes de niveau est sous la responsabilité de l'entraîneur. Le niveau du patineur est évalué et validé par l'entraîneur lors du cours d'essai ou du premier cours de l'enfant.

Pour les niveaux 1 et 2, le choix du jour d'entraînement se fera lors de la remise du dossier d'inscription complet, dans la limite des places disponibles.

Tout patineur doit être en règle de sa cotisation et de sa licence. En cas de non-respect de cette règle, et sur signalement des dirigeants du Club, il est de la responsabilité de l'entraîneur de refuser le patineur concerné à son cours.

Prévoir d'arriver au moins 15 minutes avant les entraînements pour que vos enfants puissent s'équiper.

Il sera demandé aux parents de l'école de roller de se relayer pour faire l'accueil à chaque cours pendant la saison. Un planning sera mis en place à compter du 5 octobre 2023.

Objectifs de la section

- Maîtrise des techniques des fondamentaux (agilité, freinage, virages, ...).
- Sorties mini rando.
- Initiation au hockey, à la course, à l'artistique pour susciter des vocations.
- Test de niveau (les roues de l'ERF – Ecole du roller français).

Matériel nécessaire (non fourni par le club)

- Une paire de Roller (ligne ou quad)
 - Casque
 - Coudières et genouillères
 - Protèges poignets
- Port obligatoire**

Nom des entraîneurs : Astrid JACOB - Colin GUIBERT

Nom des Responsables Section : Sophie LACROIX

Commission gestion et organisation des Activités de l'école de Roller : Sandra et Dominique Chevalier, Isabelle Lefèbvre, Lara Popelier, Julie Devaux, Vanessa Dao, Virginie Tertre, Melissa Charpentier, Caze Olivier

Contact : Pour toute demande d'information sur l'école de patinage, adressez nous un courriel à bureau_ecole_patinage@rso.fr